

Pour le prochain numéro date limite de dépôt des articles le vendredi 3 février 2012

E-mail : mairie-de-martigne-ferchaud@wanadoo.fr
Site internet : www.ville-martigneferchaud.fr

Directeur de la publication : Pierre Jégu
Rédaction : Commission de l'Information
Président : Marie-Paule Després
Secrétariat de Mairie : Carole Brémont
Réalisation : Imprimerie Reuzé - Martigné-Ferchaud
Imprimé sur papier recyclé

ÉDITO

Depuis la rentrée, les infos économiques ne sont pas bonnes. Les médias diffusent sur la « crise » en continu. L'Europe doit être solidaire pour sauver ses états membres en difficulté. Les budgets seront de plus en plus serrés pour ne pas faire exploser la dette.

Au niveau communal, on doit aussi réfléchir à notre budget pour faire des économies ou limiter les dépenses. Cette démarche n'est pas simple à réaliser.

Dans leurs actions de service public, les communes investissent dans des domaines où la rentabilité financière n'existe pas. Les infrastructures sportives et culturelles, les écoles et tout le fonctionnement qui en découle sont des charges importantes mais nécessaires pour les citoyens.

Il faut gérer les budgets en laissant une place indispensable au fonctionnement de chaque structure. La vie culturelle, associative, éducative est une charge financière mais qui peut être considérée aussi comme un investissement positif à long terme.

Une action pour la jeunesse ou le sport ne peut pas être jugée seulement sur les dépenses qu'elle occasionne. La collectivité doit proposer les solutions d'aide à la culture, à l'éducation et à la vie en société. L'origine de la misère est souvent sociale et culturelle avant d'être matérielle.

Nous devons être attentifs aux structures associatives, sportives, culturelles, éducatives en les aidant à poursuivre leur travail. Il arrive parfois que nous doutions de l'efficacité de certains

dispositifs car les résultats ne sont pas mesurables dans l'immédiat. Les choses sont toujours à modifier ou à améliorer.

A Martigné, le Skwatt d'été a connu un bon succès. Son implication près des Etincelles Aquatiques et lors du festival des Mines d'Or a donné l'occasion aux jeunes de vivre des relations intergénérationnelles.

L'information auprès des adolescents n'est pas facile à transmettre, on a l'impression que les thèmes de prévention ne retiennent pas beaucoup leur attention. Le fait de participer à des manifestations associatives élargies, les jeunes et les adultes ont l'occasion de mieux se comprendre et de s'apprécier. La considération mutuelle est une valeur importante dans la société.

Par l'Office des sports, la Communauté de communes s'implique aussi dans ces actions éducatives et sportives. Une école multisports est organisée à Martigné, les séances ont lieu tous les lundis de 17h00 à 18h00 au gymnase des Maîtres Beurriers. Ce projet s'adresse à tous les enfants de 6 et 7 ans avec un encadrement de l'animateur sportif du Pays de la Roche-aux-Fées. C'est l'occasion pour les enfants de découvrir des sports différents tout le long de l'année pour une participation de 20 € pour la saison.



Yves MARTIN, 1^{er} adjoint

Par le PIJ (Point Information Jeunesse), le Pays de la Roche-aux-Fées a mis en place un relais d'informations. La permanence du PIJ a lieu tous les samedis des périodes scolaires de 10h00 à 12h00 dans la salle près de la bibliothèque. Tout ce qui concerne la vie des jeunes peut être abordé. Ces permanences s'adressent aux jeunes et à leurs parents.

A Martigné, les supports associatifs ne manquent pas. Le prochain bulletin annuel nous donnera l'occasion de prendre connaissance de toute l'activité de nos associations. Ces groupes sont révélateurs d'une vie sociale riche qui contribue au bien-être dans notre commune.

Prochaine parution : Lundi 20 février

PRATIQUE

► **MAIRIE : 02 99 47 90 25**
Ouverture du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h30 à 17h et le samedi de 9h à 12h

► **BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE :**
02 99 47 83 12 (Sandrine DORGÈRE)

Horaires d'ouverture:

Lundi : 16h30-17h30

Mardi : 16h-18h

Mercredi : 10h-12h et 14h30-16h30

Vendredi : 10h-12h et 16h30-17h30

Samedi : 10h-12h

► **FOYER JEUNES « LE SKWATT » :**

06 15 19 79 41 ou 02.99.47.86.75 (Françoise DAYER)

Mercredi et samedi de 14h30 à 18h et le vendredi de 20h30 à 23h.

► **CENTRE DE LOISIRS « MOMENT'FOLIE »**

02 99 47 80 05 - Tous les mercredis de 8h30 à 17h30

Gardiennage matin et soir de 7h30 à 18h30

E-mail : mom-ent-folie@live.fr

Permanences le mardi soir sauf vacances de 18h à 20h pour renseignements et inscriptions

► **SYNDICAT D'INITIATIVE :**

Tél. : 02 99 47 84 37

E-mail : si.martigne-ferchaud@wanadoo.fr

► **ÉTINCELLES AQUATIQUES :**

Tél. : 02 99 47 83 83 - email : etincellesaquatiques@live.fr

► **DÉCHETTERIE :**

De novembre à mars : ouverture le lundi de

14h à 18h, et le samedi de 8h30 à 12h30

D'avril à octobre : ouverture le lundi de

14h à 18h, le jeudi de 13h30 à 17h30,

et le samedi de 8h30 à 12h30

► **CONSEILLER GÉNÉRAL DU CANTON :**

(Jean-Claude BLOUIN)

Le 1^{er} lundi du mois de 15h à 17h à la Mairie

(sur rendez-vous au 02 99 47 74 07)

► **ARCHITECTE CONSEIL :**

(Laurent MANNEHEUT)

Vendredi 9 décembre (sur RV au 02 99 47 90 25)

► **PERMANENCES OPAH :**

Le 4^e vendredi du mois de 10h à 12h

Maison des permanences (sans rendez-vous)

► **PERMANENCES MSA :**

JANZÉ : (6 rue du Docteur Doux)

Ouverture les mardis et mercredis de 9h à 12h et

de 14h à 17h

Accueil sur rendez-vous le vendredi de 9h à 12h.

La Guerche-de-Bretagne (Maison de Pays de

La Guerche-de-Bretagne) : les 1^{er} et 3^e mardis de

chaque mois

► **MISSION LOCALE :**

Tous les mardis de 9h30 à 12h30 à la Maison des perma-

nences, sur rendez-vous.

Contact à la Maison du Développement à Retiers

(02 99 43 64 87)

► **ASSISTANTE SOCIALE (Mme JOUZEL) :**

Tous les jeudis de 9h à 12h à la Maison des permanences (sur

rendez-vous au 02 99 47 57 80)

► **POINT INFORMATION JEUNESSE :**

Pendant les périodes scolaires : le samedi de 10h à 12h

Pendant les vacances scolaires : le mardi de 16h à 18h

► **CONSEILLER SOCIAL EN GÉRONTOLOGIE :**

(Madame HELEINE)

Le 2^{ème} vendredi du mois de 10h à 12h au Centre Social de La Guerche-de-

Bretagne et le 4^{ème} mardi du mois de 10h à 12h à la Mairie de Retiers.

► **MÉDECIN C.H.S.P. :**

1 lundi sur 2 (après-midi) à la Mairie de Retiers ou de Janzé.

► **CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE :**

La Guerche-de-Bretagne (le jeudi de 9h à 13h au Centre Social)

Janzé (le mardi de 9h à 13h aux Halles)

► **CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES :**

La Guerche-de-Bretagne : Tous les vendredis de 9h à 12h et de 14h à 16h (sauf

vacances scolaires) au Centre Social.

Retiers : Tous les mardis de 14h à 16h à la mairie.

Châteaubriant : de 9h à 12h30 et de 14h à 16h.

► **C.A.R.S.A.T. BRETAGNE (ex CRAM) :**

Le 2^{ème} et 4^{ème} lundi du mois de 9h à 12h et de 14h à 16h au Centre Social de La

Guerche-de-Bretagne (sur rendez-vous au 0 821 10 35 35).

► **MAISON MÉDICALE DE GARDE :**

02 99 43 44 45

12, rue Louis Pasteur - 35240 RETIERS

Semaine : 20h à 24h

Week-end : Samedi à partir de 12h jusqu'à dimanche 24h. Après 24h appeler le 15.

► **PHARMACIE DE GARDE :**

Pour connaître les pharmacies de garde, composez le : **32 37**

► **GENDARMERIE :**

Brigade de Retiers : 02 99 43 51 05

Brigade de La Guerche : 02 99 96 22 26

► **CABINET VÉTÉINAIRE PULL-GRIGNON-MAUREL :**

5, contour de l'Eglise - MARTIGNÉ-FERCHAUD 02 99 47 90 66

Bourse Initiative Jeunes



La Communauté de Communes de la Roche-aux-Fées a décidé de mettre en place un Point Information Jeunesse (PIJ) pour les jeunes de 16 à 25 ans, sur la commune de Martigné-Ferchaud / Janzé / Retiers.

A cette fin, M. Delaunay Didier, responsable du Pôle Enfance Jeunesse au sein

de la Communauté de Communes, et Melle Bosman Marine, animatrice, ont présenté à l'ensemble du Conseil municipal les missions du PIJ :

1- Accueil individuel des jeunes et aide personnalisée :
Le PIJ propose une première réponse à toutes les questions sur la formation, l'emploi, la santé, la vie quotidienne, la vie affective, l'International...

Un certain nombre de jeunes de Martigné-Ferchaud a sollicité les services du PIJ, afin de trouver, notamment, des bourses, des logements à l'étranger.

2- Animation :

Le PIJ, avec la présence de Melle Bosman, a organisé deux interventions sous forme de jeux au Skwatt.

Ainsi, en collaboration avec les agents de la Bibliothèque, le PIJ organisera, tous les mardis pendant les vacances, différents thèmes afin de faire participer les jeunes.

En dehors des périodes scolaires, l'accueil du PIJ s'effectue le samedi matin de 10h à 12h.

3- Bourse Initiative Jeunes :

Tu as entre 15 et 30 ans, tu habites dans La Communauté de Communes du Pays de la Roche-aux-Fées...

La Bourse Initiative Jeunes est pour toi !

Cette bourse est une aide financière destinée aux jeunes :

► pour les projets à l'international (solidarité internationale, expérience professionnelle...) 18-30 ans

► pour les projets locaux (festival, projets qui marquent une ouverture vers les autres...)

Tu peux te renseigner près de Corinne DARRORT & Marine BOSMANS, animatrices du Point Information Jeunesse de la Roche-aux-Fées

Tél : 06.33.73.72.05

Mél : pij.m.bosmans@ccprf.fr ; pij.c.darrort@ccprf.fr

La Bourse Initiative Jeunes est une des formes d'aide aux projets de jeunes. Il en existe beaucoup d'autres, chacune avec ses particularités. N'hésitez pas à vous renseigner :

soit près du Point Information Jeunesse

soit près du **CRIJ** (Centre Régionale d'Information Jeunesse) :

4 Bis Cours des Alliés à Rennes

Tél : 02.99.31.47.48

Mail : crij@crij-bretagne.com

Site : www.crij-bretagne.com

Rubrique « s'informer / s'exprimer / monter des projets »

A noter :

Le Samedi 28 janvier 2012 de 10h à 17h aura lieu, à la salle de la Vannerie à La Guerche-de-Bretagne, le forum de la mobilité internationale pour les jeunes.

Cette action est co-organisée par les 5 Points Information Jeunesse du territoire et le Pays de Vitré - Porte de Bretagne.

Etudes, loisirs, bénévolat international, travail, stages... toutes les bonnes idées pour un voyage à l'étranger. De nombreuses structures partenaires (bourses, accompagnements de projets...) seront présentes. Des jeunes ayant réalisé des projets à l'étranger viendront témoigner.

SMICTOM

DISTRIBUTION DES SACS JAUNES AUX HABITANTS

La distribution se fera à Martigné-Ferchaud le **vendredi 2 décembre 2011**.

Chaque foyer, doté d'un bac gris individuel, reçoit deux rouleaux de 30 sacs le jour de la collecte des ordures ménagères. C'est la quantité nécessaire pour trier une année, à raison d'un sac jaune par semaine.

Les foyers utilisant des points de regroupement en campagne doivent retirer les rouleaux en Mairie.

Les bâtiments collectifs sont dotés de bacs emballages et n'ont donc pas besoin de sacs jaunes. Les habitants déposent leurs emballages en vrac dans les bacs.

Pour plus d'informations :

Tél. 02 99 74 44 47

Mail : contact@smictom-sudest35.fr ;

Site web : www.smictom-sudest35.fr



COLLECTE DE VERRE

Dans une démarche de développement durable, le SMICTOM vous informe que le système de collecte de caissettes de verre en porte à porte dans la partie agglomérée disparaîtra au 31 décembre 2011.

Il sera remplacé par l'apport volontaire en conteneurs.

Au cours du mois de décembre 2011, cinq conteneurs seront installés sur l'espace communal pour que ce nouveau système de collecte soit mis en service au 1^{er} janvier 2012.

Des informations complémentaires vous seront données sur le prochain bulletin municipal annuel « Les Temps de Martigné 2012 ».

L'Espace Multimédia de Martigné-Ferchaud

L'éditorial du mois de novembre 2011 de L'Étang de le Dire était consacré au multimédia et sa visibilité au niveau local. L'action du service multimédia de la commune n'y a malheureusement pas été citée.

A l'origine, cet espace ouvert en 2001 dans les locaux de la bibliothèque, permettait aux Martignolais de venir consulter internet, utiliser les outils bureautiques ou initier les enfants à l'informatique à partir de CD-ROM ludo-éducatifs. L'augmentation de l'équipement dans les familles et l'évolution des technologies ont conduit ce service à modifier son activité pour suivre les attentes des usagers du service : accès aux réseaux sociaux, utilisation de CD-ROM pour les enfants de 6 ans et moins ou pratique de l'ordinateur à destination des résidents de Taillepiep.

De plus, avec l'existence d'ORDITOUS qui initie à l'usage de l'ordinateur, le service multimédia municipal réfléchit à une évolution de ses services pour une complémentarité des usages.

Les premières réflexions portent vers les nouvelles utilisations apparaissant avec l'évolution de nouvelles technologies : arts graphiques, communication avec les réseaux sociaux, les vidéo-conférences ou l'information numérique.

La prévention dans les usages d'internet est également un élément d'information important.

A chaque âge, les envies d'informatique sont différentes.

L'ensemble de ces interrogations servira de piste de travail aux élus et à Françoise Dayer pour définir le rôle futur de l'espace multimédia.

Vos besoins, réflexions ou idées sont les bienvenus. L'informaticien n'est pas seulement une technique mais avant tout un outil pour répondre à vos attentes.

Déclaration de ruchers : une démarche obligatoire

La déclaration annuelle des ruchers est obligatoire depuis le 1^{er} janvier 2010. L'objectif ? Recenser la répartition des ruches sur le territoire et contribuer à une meilleure coordination de la surveillance sanitaire des abeilles. Un geste civique qui peut s'avérer très utile en cas de crise sanitaire.

Les apiculteurs, amateurs comme professionnels, doivent obligatoirement faire la déclaration de leurs ruchers chaque année, et ce dès la première ruche.

L'objectif de cette déclaration est sanitaire. La surveillance sanitaire coordonnée, essentielle dans la gestion des maladies contagieuses, permet de mieux soutenir les apiculteurs.

Comment procéder ?

La déclaration des ruchers se fait, pour une première fois, sur un formulaire CERFA N°13995*01 disponible auprès du Groupe de Défense Sanitaire, puis par la suite, préférentiellement par téléprocédure.

Un geste citoyen et responsable

Le frelon asiatique, dont plusieurs nids ont été repérés en Bretagne, incarne à lui seul l'exemple type du risque sanitaire encouru par la filière apicole en cas de non déclaration. En effet, cette nouvelle espèce invasive à la pique mortelle, représente un risque pour la santé publique, économique en cas de destruction de ruches et enfin environnemental pour la pollinisation. Le sens civique impose aussi cette déclaration : trop de ruchers non déclarés et plus ou moins abandonnés sont sans contrôle parce que les services sanitaires ignorent leur existence.

Vos contacts :

GDS Ile et Vilaine :

Rue Maurice Le Lannou - CS 74241

35042 RENNES Cedex

Tél : 02 23 48 26 00

Fax : 02 23 48 26 01

Mail : secretariat.gds35@reseau.gds.com

Vœux 2012

La municipalité vous invite à la soirée des vœux 2012 qui aura lieu le samedi 7 Janvier 2012 à partir de 18h à la Salle des Maîtres Beurriers.

Au programme :

► Spectacle par la Compagnie PAKAPAZE,

► Vœux du Maire,

► Cocktail

Nous espérons être nombreux pour vivre ce moment convivial à l'aube de la nouvelle année.

LA PAROLE DES ASSOCIATIONS

Bibliothèque

EXPOSITION « DE FIL EN AIGUILLES »

Du 12 novembre au 7 décembre 2011, la Bibliothèque municipale accueille une exposition de travaux de Patchwork et de broderies, réalisés par des amateurs martignolais.

Différentes techniques ont été utilisées : le point palestrina côtoie le passé, empiétant le Richelieu, la broderie suisse...

N'hésitez pas à franchir les portes aux heures d'ouverture afin de découvrir ces créations et de vous inspirer des livres mis à disposition.

Rappel des heures d'ouverture :

Lundi : 16h30 à 17h30
Mardi : 16h à 18h
Mercredi : 10h à 12h et 14h30 à 16h30
Vendredi : 10h30 à 12h et 16h30 à 17h
Samedi : 10h à 12h

SÉANCE « BÉBÉ LECTEUR » SPÉCIAL PARENTS

La Bibliothèque propose le samedi 26 novembre 2011 à 10h au Centre Social, rue de Gourden, un spectacle de marionnettes pour les tout-petits de 1 à 4 ans : une histoire de gourmandise avec Tata Chocolat et l'histoire du gâteau qui ne voulait pas être mangé !



SPECTACLE « C'EST PAS TOUS LES JOURS NOËL »



Et pour fêter Noël, la Bibliothèque propose un spectacle tout public à partir de 3 ans, le samedi 24 décembre 2011 à 11h, à l'Espace des Maîtres Beurriers.

Léon est un garçon mignon mais il a un gros défaut : il veut tout et tout de suite ! Sa maman lui dit : « Tu sais Léon, c'est pas tous les jours Noël ». Mais oui, les cadeaux... le Père Noël... Léon rêve — et si je devenais Père Noël ? Mais où habite le Père Noël, le vrai ? Ça, il ne le sait pas.

MARCHÉ DE NOËL

Comme il est de coutume depuis quelques années maintenant, les écoles privée et publique de Martigné-Ferchaud vont se retrouver pour organiser leur Marché de Noël.

Cette année, le Marché de Noël aura lieu le samedi 3 décembre 2011, de 10h à 12h30, Place Sainte Anne.

De nombreux partenariats ont été mis en place à cette occasion :

► Le Foyer de Vie de Taillepie et l'EPHAD « Résidence des Loriettes » travailleront à nouveau ensemble pour vous offrir de magnifiques objets,

► Le « SKWATT » et le Centre de Loisirs « Mom'ent-Folie » se joindront aux préparatifs concernant l'organisation et l'information de cette formidable matinée

Vous pourrez découvrir les confections élaborées par les différents partenaires et trouver un large choix d'idées de déco, de cadeaux. Des animations calèche et maquillage seront également proposées. Vous pourrez aussi vous restaurer et déguster les bons gâteaux préparés par les résidents de l'EPHAD « Résidence des Loriettes » et du Foyer de Vie de Taillepie.

Nouveauté cette année : une Bourse aux jouets est organisée. N'hésitez pas à apporter dans les écoles vos jeux ou jouets en bon état de fonctionnement qui seront proposés à petits prix lors de cette matinée. L'argent récolté sera reversé au profit des écoles.

Nous vous attendons donc nombreux, seul, en famille ou entre amis !

En cas de pluie, le Marché de Noël se déroulera à la Salle Omnisports André Bréal.

Association «Les Amis de l'École Publique»
Association EntrePARENTHèses
Association APEL



Harmonie florale

L'association « Harmonie florale » met en place un stage de Noël le samedi 3 décembre 2011 pour réaliser une première composition le matin et une seconde l'après-midi.

D'abord destinée aux adhérents, cette journée reste ouverte aux non-adhérents dans la limite des places disponibles.

Si vous êtes intéressé(e) par ce stage, merci de vous faire connaître dès à présent près d'Isabelle LECLAIR au 02.99.47.93.61.



Téléthon Roche-aux-Fées 2011

Téléthon

Pour la cinquième année consécutive, des associations de plusieurs communes de la Roche-aux-Fées se mobilisent pour le Téléthon. Chacun de nous peut les rejoindre pour s'associer à tous ces gestes de solidarité.

ESSE/LE THEIL DE BRETAGNE

Samedi 26 novembre 2011 :

14h00 : Randonnée organisée par « Les Amis de la Roche-aux-Fées » et « Chemins et randonnées Le Theil de Bretagne/Retiers ». Départ sur le site de la Roche aux Fées.

RETIERS

Du 28 novembre au 3 décembre 2011 :

Défi kilomètres organisé par l'AMR. Les licenciés de l'association seront invités à effectuer les nombreux kilomètres sur deux vélos disposés dans la salle. Les commerçants et artisans de Retiers, participant à l'opération, financent les kilomètres.

COËSMES

Dimanche 27 novembre 2011 :

Coësmes Festivités, en collaboration avec d'autres associations, organise un « petit-déjeuner à domicile » (sur réservation auprès des membres).

Vendredi 2 décembre 2011 :

19h00 : Inauguration de la cinquième édition du Téléthon Roche-aux-Fées 2011 par la municipalité,

19h30 : Spectacle des résidents de « L'Etoile de Siloë »,

20h00 : « Nuit du sport », organisée par SCSC Coësmes/Ste Colombe, à la salle des sports.

Des associations composent des équipes de 7 afin de se rencontrer à travers trois ou quatre sports.

Samedi 3 décembre 2011 :

10h00 : Nombreux défis sportifs pour les enfants à la salle des sports,

14h00 : Baptême automobile dans de prestigieuses bolides, proposé par PAPA 35,

15h00 : Concours de chants et Myriades proposés par Coësmes Festivités, Vente de ballons aux enfants, Atelier de dessins pour les enfants à la salle des loisirs de Coësmes,

17h00 : Lâcher de ballons proposé par l'association APE.

Soirée de clôture.

Lundi 12 décembre 2011 :

14h00 : Concours de belote à la salle des loisirs, organisé par le Club de l'Amitié, l'ACCA et CATM.

THOURIE

Samedi 3 décembre 2011 :

14h00 : Randonnée organisée par l'association TSLC de Thourie. Départ salle Auguste Pavie.

Artisans - Commerçants - Associations

Le Forum 2012 se tiendra le samedi 31 mars et le dimanche 1^{er} avril. Réservez dès maintenant votre emplacement.

ZOOM sur...



Etang de la Forge : le profil de baignade

Qu'appelle-t-on « profil de baignade » ? C'est un outil de gestion qui mesure la qualité de l'eau de tout bassin aquatique pour répondre à une obligation de la Directive Cadre sur l'Eau européenne. A l'issue des diverses analyses, une note est donnée en fonction des résultats des quatre années précédentes. Cependant, pour déterminer un profil de baignade, on tient compte de la qualité bactériologique de l'eau sur sept ans. Cet outil est évolutif, il est à réactualiser selon une périodicité imposée par l'état des lieux. Par exemple, si le profil de baignade juge la qualité de l'eau moyenne à médiocre, il faudra le réévaluer tous les deux ans.

Pour répondre à cette obligation, un cabinet d'études a, pendant l'été 2011, dressé un état des lieux de l'étang de la Forge qu'il a restitué fin septembre en présence de certains élus, de représentant du Conseil Général et de membres du Syndicat du Semnon.

L'étude montre que la quantité de sédiments (vase), estimée en moyenne à 30% du volume de l'eau, impacte sur la qualité de l'eau de l'étang de La Forge. Cet engorgement, lié en partie aux apports du bassin versant, se situe majoritairement aux deux extrémités, en amont près de Taillepie et en aval près du barrage. Or plus la sédimentation augmente, moins la profondeur de l'eau est importante et plus cette dernière se réchauffe rapidement. De plus, les sédiments sont particulièrement riches en Phosphore, élément dont se servent les cyanobactéries pour se développer. Ces deux facteurs conjugués (présence de phosphore et réchauffement de l'eau) constituent les conditions optimales pour la prolifération des cyanobactéries dans l'eau, dont certaines produisent des toxines pouvant affecter notamment la peau et les yeux et de ce fait, rendent la baignade dangereuse pour la santé.

Pour l'instant, il n'y a pas de normes européennes pour les cyanobactéries mais, s'il devait y en avoir, elles porteraient plutôt sur les toxines.

Cependant, les cyanobactéries dans l'étang de la Forge se sont maintenues à un niveau élevé ces dernières années (pendant seize semaines l'an passé). Or, selon l'O.M.S. (Organisation Mondiale de la Santé) ce niveau élevé ne devrait pas excéder treize semaines.

La sédimentation importante dans l'étang, avec tout ce qu'elle engendre, demeure une préoccupation importante mais reste difficilement gérable dans l'immédiat.

Par contre, le niveau bactériologique est correct ce qui est une bonne nouvelle. Selon les chiffres de la station des Pommiaux, les concentrations du phosphore total et des phosphates ont tendance à diminuer ces dernières années, ce qui est encourageant pour poursuivre les efforts.

En ce qui concerne les pollutions bactériennes, les principales causes retenues sont :

- les rejets directs dans l'étang que nous devons traiter au cas par cas.
- les contaminations ponctuelles (déjections des chiens sur la plage).

La municipalité va devoir s'attacher à diminuer sinon résoudre les causes ponctuelles de contamination bactérienne. Ce n'est que par une détermination collective et patiente de restaurer la qualité de l'eau de l'étang (élus, riverains, usagers ...) à partir d'une meilleure compréhension des causes de sa dégradation, par des comportements responsables, par des aménagements adéquats, que nous pourrions envisager à terme d'inverser la tendance actuelle et retrouver une qualité suffisante pour que l'étang redevienne source de plaisir et de loisirs dans notre commune.

Françoise LACHERON

Préparation de la rentrée scolaire 2012

Afin d'organiser au mieux la rentrée scolaire 2012-2013, Madame Godefroy, directrice de l'école publique « Le Jardin des Mots », informe les familles qu'elles doivent, dès à présent, prendre contact avec l'école pour toutes nouvelles inscriptions.

Téléphone : 02 99 47 90 46, de préférence le mardi. Se munir du livret de famille et du carnet de vaccinations.

Recensement WiMAX

Dans le cadre de la connexion internet, le Conseil Général d'Ille-et-Vilaine a initié une démarche de résorption des zones dépourvues de toute solution filaire par la mise en place d'un réseau WiMAX. Le fournisseur d'accès Wibox collabore avec les sociétés Altitude Infrastructure et Allo Numérique pour installer cette technologie à domicile. Actuellement, certaines communes du département rencontrent des difficultés à se connecter, notamment en raison de l'insuffisance du débit.

Afin de pallier à ces difficultés, nous invitons les martignolaises et martignolais à venir signaler tout problème en Mairie.

Une réunion d'information est prévue le mercredi 30 novembre à 18h30 au Centre social.

CALENDRIER

Les Temps Forts

NOVEMBRE

Mercredi 23 : Loisirs des Retraités - Club - Salle Sévigné

Samedi 26 : Séance « bébé lecteur » spécial parents à 10h - Centre social

DÉCEMBRE

Vendredi 02 : Thé Dansant Martignolais - Thé dansant - Espace des M. Beurriers

Vendredi 02 à 20h30 : Clôture du Mois du Multimédia - Espace des M. Beurriers

Samedi 03 : Ecoles publique et privée - Marché de Noël - Place Sainte Anne

Lundi 05 : UTL - Conférence - Espace des M. Beurriers

Lundi 05 à 9h30 et 10h30 : Séance « bébé lecteur » - Bibliothèque

Jeu 08 : UCAM - Début de la Quinzaine de Noël

Samedi 10 : Repas et bal de la Sainte Barbe - Espace des Maîtres Beurriers

Mercredi 14 : Loisirs des Retraités - Club - Salle Sévigné

Jeu 15 : UTL - « Entretien de la Mémoire » - Maison des permanences

Vendredi 16 : Mairie et Ecole publique - Arbre de Noël - Salle Sévigné et Espace des M. Beurriers

Mercredi 21 : Loisirs des Retraités - Repas de Noël - Espace des M. Beurriers

Samedi 24 : UCAM - Remise des lots de la Quinzaine commerciale - Mairie

Samedi 24 : « C'est pas tous les jours Noël » Spectacle tout public à partir de 3 ans - Espace des M. Beurriers

Samedi 31 : Thé Dansant Martignolais - Fête de la St Sylvestre - Espace des M. Beurriers

JANVIER 2012

Vendredi 06 : Thé Dansant Martignolais - Thé dansant - Espace des M. Beurriers

Samedi 07 : Vœux du Conseil Municipal - Espace des M. Beurriers

Mercredi 11 : Loisirs des Retraités - Club - Salle Sévigné

Vendredi 13 : Etincelles Aquatiques - Vœux - Espace des M. Beurriers

Lundi 16 : UTL - Assemblée Générale - Espace des M. Beurriers

Jeu 19 : Atelier Mémoire - Maison des Permanences

Mercredi 25 : Loisirs des Retraités - Club - Salle Sévigné

Samedi 28 : Vélo Club - Soirée Familiale - Espace des M. Beurriers

FEVRIER 2012

Jeu 02 : AFN - Rassemblement - Espace des M. Beurriers

Vendredi 03 : Thé Dansant Martignolais - Espace des M. Beurriers

Samedi 04 : Soirée APEL Primaire / Collège - Espace des M. Beurriers

Dimanche 05 : Palet Martignolais - concours régional - Salle Omnisport A. Bréal

Mercredi 08 : Loisirs des Retraités - Club - Salle Sévigné

Jeu 09 : Atelier Mémoire - Maison des Permanences

Vendredi 10 : Don du Sang - Salle Sévigné

Vendredi 10 : AFN - Assemblée Générale - Centre Social

TEA TIME

As the end of the year approaches the influenza season is once again with us. Those of us over 65 years and sufferers from certain chronic illnesses are encouraged to take advantage of the vaccination campaign. Since the end of September «Assurance Maladie» have been sending out vouchers for free vaccinations to those who qualify. If you receive a voucher for the first time you will need to get it signed by your GP before taking it to the pharmacy, otherwise take it straight to the pharmacy to obtain the vaccine and then go to your GP. If you are not in the qualifying group you can still receive the vaccine, under the normal reimbursement conditions. Ask your GP.

If you have experienced an increase in the number of unsolicited sales calls to your telephone you may be relieved to hear that Pacitel will be starting their cold call suppression service on 1 December. To register for the service simply visit www.pacitel.fr and follow the



instructions to register your landline and mobile telephone numbers. You will receive an email confirming your registration details.

Many of us will have noticed the reduction in the number of honey bees visiting our gardens this year. One concern is the spread of the Asian hornet which is now getting closer to home. Until October 2011 61 nests have been destroyed in Loire Atlantique, the latest being a large nest at Chaze Henry. The hornets are active during the day and frequently nest high in tree tops. If you find evidence of a nest nearby you should take professional advice. Asian hornets cannot be contained it is essential to have the nest expertly destroyed to prevent the poisoning of other species.

The preliminary results of the 2010 national survey of agriculture have now been released and can be found at <http://agreste.agriculture.gouv.fr/recensement-agricole-2010/>. Martigné Ferchaud maintains its position with the largest area of land in agricultural use in «Ille et Vilaine», however the number of working farms has declined from 130 in 2000 to just 85 in 2010.

Since the 1960's the world's first tidal power station on the Rance has provided a reliable source of electricity. Now plans are underway for a new offshore installation, at Paimpol-Brehat. Scheduled for a 3 hectare site on one of the largest shellfish reserves in Europe, the proposal has broad approval, even from local fishermen. France Nature Environment has also

lent support saying that the environmental impact will be very limited.

In these days of downloading entertainment material for home use finding a legitimate site can be a minefield. A new site, www.pur.fr provides a list of approved sites where you can be sure your download is legal.

As the holiday season approaches you may be thinking about visiting friends and family. Ryanair has introduced a new service permitting clients to change their booking after online check in, until 17.00hrs the day before departure. The service charges 15 Euro per passenger.

Also with the holiday season in mind, the gendarmerie offers a service «Tranquillité Vacances». Under the scheme properties will be visited as part of the regular patrols undertaken by the brigade. Details are available from the gendarmerie or the Mairie. Inclusion in the scheme does not, however, remove the necessity to take all the usual precautions before leaving home. The slightly mis-named Multimedia Month which has been running since 22 October culminates on 2 December with an evening of demonstrations and a musical and video animation designed by Marc Blanchard at the «Maîtres Beurriers» starting at 20.30 hrs. The presentation is open to all, so come along and support one of our local artists.

It just remains to wish you all a Happy Christmas and a Healthy and Prosperous New Year!

Linda JAMESON